

**CAHIER EXPLICATIF DES
CRÉDITS 1997-1998**

SOMMAIRE

DU MINISTÈRE DES FINANCES

20 MAI 1997

CAHIER EXPLICATIF DES CRÉDITS 1997-1998SOMMAIREDU MINISTÈRE DES FINANCES**Table des matières**

	Page
<u>Introduction</u>	1
I- Renseignements généraux	2
Mission du ministère	3
Structure budgétaire et organisationnelle	3
- Organigramme	5
- Titre et titulaire des principales fonctions du ministère	6
Ressources financières	7
- Commentaires généraux	7
- Synthèse des variations budgétaires par programmes	8
- Répartition des crédits totaux par programmes, exercice 1997-1998	11
- Répartition des crédits permanents par programmes, exercice 1997-1998	12
- Répartition des crédits à voter par programmes, exercice 1997-1998	12
- Comparaison des crédits prévus par programmes pour 1997-1998 par rapport aux crédits comparatifs et aux dépenses probables en 1996-1997	13
- Comparaison des crédits votés prévus par supercatégories de dépenses pour 1997-1998 par rapport aux crédits comparatifs et aux dépenses probables en 1996-1997	14
Ressources humaines	15
- Commentaires généraux	15
- Synthèse des variations de l'effectif total	15
- Comparaison de l'effectif prévu par programmes et fonds spéciaux pour 1997-1998 par rapport à l'effectif comparatif autorisé en 1996-1997	17
- Plan de l'effectif prévu pour 1997-1998 par éléments de programme et fonds spéciaux	18

II-	Programme 01 - Études des politiques économiques et fiscales	19
	Objectif du programme	20
	Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par éléments	20
	Élément 01	20
	- Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par supercatégories de dépenses	21
	- Explications des variations budgétaires	21
	Élément 02	22
	- Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par supercatégories de dépenses	22
	- Explications des variations budgétaires	22
III-	Programme 02 - Politiques et opérations financières	23
	Objectif du programme	24
	Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par éléments	24
	Élément 01	24
	- Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par supercatégories de dépenses	25
	- Explications des variations budgétaires	25
	Élément 02	26
	- Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par supercatégorie de dépenses	26
	- Explications des variations budgétaires	26
IV-	Programme 03 - Contrôleur des finances	27
	Objectif du programme	28
	Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par éléments	28
	Élément 01	28
	- Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par supercatégories de dépenses	29
	- Explications des variations budgétaires	29

Élément 02	30
- Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par supercatégories de dépenses	30
- Explications des variations budgétaires	31
Élément 03	32
- Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par supercatégories de dépenses	32
- Explications des variations budgétaires	33
V- Programme 04 - Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite	34
Objectif du programme	35
Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par éléments	35
Élément 01	36
- Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par supercatégorie de dépenses	36
- Explications des variations budgétaires	36
Élément 02	36
- Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par supercatégorie de dépenses	36
- Explications des variations budgétaires	36
VI- Programme 05 - Gestion interne et soutien	37
Objectif du programme	38
Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par supercatégories et catégorie de dépenses	38
Explications des variations budgétaires	39
VII- Programme 08 - Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble	40
Objectif du programme	41
Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par éléments	41
Explications des variations budgétaires	42

VIII- Les Fonds spéciaux	43
Le Fonds de financement	44
Le Fonds des technologies de l'information	45
Le Fonds du Bureau de la Statistique du Québec	46

INTRODUCTION

L'étude des crédits en commission parlementaire permet l'examen des orientations, des programmes, des politiques et des activités d'un ministère. Le cahier explicatif des crédits est un outil qui aide plus particulièrement à comprendre la composition budgétaire et organisationnelle qui sous-tend les programmes et activités et son évolution par rapport à l'année précédente.

Ce document se compose de huit sections: les renseignements généraux, une section pour chacun des six programmes du ministère et une section pour les fonds spéciaux. Deux autres programmes du ministère, le programme 06 "Inspecteur général des institutions financières" et le programme 07 "Contrôle, surveillance et développement du commerce des valeurs mobilières", font l'objet d'un document à part.

Les renseignements généraux énoncent d'abord la mission du MFQ et présentent par la suite la structure budgétaire et organisationnelle du ministère ainsi que le titre et le titulaire des principales fonctions du ministère.

Au chapitre des ressources financières, la composition des crédits 1997-1998 est commentée et une synthèse des principales variations budgétaires entre l'exercice 1997-1998 et l'exercice précédent est ensuite proposée par programmes. Cette section se poursuit par la présentation de tableaux illustrant la répartition par programmes des crédits votés et permanents de l'exercice 1997-1998. Enfin cette section se termine par la présentation de deux tableaux comparatifs des crédits prévus par programmes et par supercatégories de dépenses pour 1997-1998 par rapport aux crédits comparatifs et aux dépenses probables en 1996-1997.

Au chapitre des ressources humaines, la composition de l'effectif total 1997-1998 est également commentée. Par la suite, une synthèse des principales variations à l'effectif total entre l'exercice 1997-1998 et l'exercice précédent est proposée par programmes et fonds spéciaux. Enfin, deux tableaux illustrent d'une part, une comparaison de l'effectif prévu par programmes et fonds spéciaux pour 1997-1998 par rapport à l'effectif comparatif autorisé en 1996-1997 et d'autre part, la répartition de l'effectif prévu pour 1997-1998 par éléments de programmes et fonds spéciaux.

Les sections suivantes présentent chacun des six programmes et des trois fonds spéciaux du Ministère. L'objectif du programme et du fonds spécial est énoncé et les crédits 1997-1998 sont comparés aux crédits et aux dépenses probables de l'année précédente et par éléments de programme, les crédits sont également comparés de la même façon par supercatégories de dépenses et des explications aux variations budgétaires sont présentées.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

MISSION DU MFO

En vertu de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6), le ministre des Finances effectue des recherches et conseille le Gouvernement en matière de politiques économique, fiscale et budgétaire. Il prépare les prévisions budgétaires présentées à l'Assemblée nationale et propose les voies et moyens nécessaires à leur réalisation. Il gère le Fonds consolidé du revenu, dirige le Bureau général de dépôts du Québec et effectue la préparation des Comptes publics. La Loi sur l'administration financière prévoit également la nomination d'un Contrôleur des finances au Ministère. Il est notamment chargé de tenir la comptabilité du gouvernement, de fournir aux ministères les services de comptabilité requis et de s'acquitter de certaines fonctions quant à l'enregistrement et à la certification des engagements budgétaires des dépenses. Le ministre des Finances assure en outre la surveillance, le contrôle et la gestion de tout ce qui se rattache aux affaires financières du Gouvernement et qui n'est pas assigné par la loi ou qui ne relève pas d'un autre ministère ou organisme. Par ailleurs, le Bureau de la statistique du Québec est rattaché au ministère des Finances depuis 1983.

Enfin, le ministre des Finances agit à titre d'actionnaire de diverses sociétés d'État et diverses lois relatives au secteur financier et aux compagnies relevant de son autorité. Il est responsable devant l'Assemblée nationale de l'Inspecteur général des institutions financières, de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et de la Commission des valeurs mobilières du Québec.

STRUCTURE BUDGÉTAIRE ET ORGANISATIONNELLE

Le ministère comprend les six programmes et trois fonds spéciaux suivants:

Programme 01 - Études des politiques économiques et fiscales

- Élément 01 - Politiques fiscales
- Élément 02 - Recherche économique

Programme 02 - Politiques et opérations financières

- Élément 01 - Politiques et opérations financières
- Élément 02 - Frais de services bancaires

Programme 03 - Contrôleur des finances

- Élément 01 - Comptabilité gouvernementale et gestion interne
- Élément 02 - Systèmes d'information
- Élément 03 - Contrôle et vérification

Programme 04 - Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite

- Élément 01 - Service de la dette directe
- Élément 02 - Intérêts sur le compte des régimes de retraite

Programme 05 - Gestion interne et soutien

Programme 08 - Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble

Les Fonds spéciaux

Fonds de financement
Fonds des technologies de l'information
Fonds du Bureau de la statistique du Québec

Nous retrouvons aux pages suivantes l'organigramme qui illustre la structure organisationnelle du ministère des Finances ainsi qu'un tableau présentant le titre et le titulaire des principales fonctions du ministère.

TITRE ET TITULAIRE DES PRINCIPALES FONCTIONS**MINISTÈRE DES FINANCES**

MINISTRE	M. BERNARD LANDRY
SOUS-MINISTRE	M. GILLES GODBOUT
SOUS-MINISTRE ASSOCIÉ AUX POLITIQUES ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES	M. MARCEL LEBLANC
SOUS-MINISTRE ADJOINT AUX POLITIQUES FISCALES ET BUDGÉTAIRES	M. JEAN ST-GELAIS
SOUS-MINISTRE ADJOINT AUX POLITIQUES ÉCONOMIQUES	M. JEAN-GUY TURCOTTE
SOUS-MINISTRE ADJOINT AU FINANCEMENT	M. JEAN LAFLAMME
SOUS-MINISTRE ADJOINT POLITIQUES - INSTITUTIONS FINANCIÈRES	M. BERNARD TURGEON
CONTRÔLEUR DES FINANCES	M. ANDRÉ FISET
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION	M. ANDRÉ MONTMINY
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC	M. LUC BESSETTE

RESSOURCES FINANCIÈRES

Commentaires généraux

Les crédits totaux des programmes 01, 02, 03, 04, 05 et 08 passent de 6 036 690,6 \$ en 1996-1997 à 5 957 608,0 \$ en 1997-1998, ce qui représente une diminution de 79 082,6 \$ ou 1,3% par rapport aux crédits de 1996-1997.

Les crédits 1997-1998 se répartissent comme suit:

- crédits permanents : 5 904 872,9 \$ i.e. = 99,11%
- crédits à voter : 52 735,1 \$ i.e. = 0,89%

Des crédits permanents:

- 3 789 000,0 \$ sont alloués au service de la dette publique pour les intérêts et frais d'emprunt, soit 64,1%
- 2 113 000,0 \$ sont alloués au service de la dette pour les intérêts sur le compte des régimes de retraite, soit 35,8%
- 2 863,3 \$ sont alloués aux frais bancaires, soit 0,1%
- 9,6 \$ sont alloués pour l'allocation statutaire du ministre.

Des crédits à voter:

- 6 807,5 \$ sont alloués au programme 01
Études des politiques économiques et fiscales, soit 12,91%
- 5 520,6 \$ sont alloués au programme 02
Politiques et opérations financières, soit 10,47%
- 16 082,9 \$ sont alloués au programme 03
Contrôleur des finances, soit 30,50%
- 17 722,3 \$ sont alloués au programme 05
Gestion interne et soutien, soit 33,60%
- 6 601,8 \$ sont alloués au programme 08
Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble, soit 12,52%

Synthèse des variations budgétaires par programmes

Les variations des crédits 1997-1998 par rapport aux crédits comparatifs 1996-1997 sont expliquées ci-dessous de façon sommaire pour chacun des programmes:

Programme 01 (- 282,2 \$)

Études des politiques économiques et fiscales

	<u>(000 \$)</u>
- Ajustement de la rémunération - conventions collectives, systèmes et autres	151,8
- Mesures gouvernementales visant une réduction des coûts de main-d'oeuvre en 1997-1998	(398,3)
- Réaménagement de crédits entre programmes	(35,7)
	<u>(282,2)</u>

Programme 02 (- 1 486,9 \$)

Politiques et opérations financières

	<u>(000 \$)</u>
- Ajustement de la rémunération - conventions collectives, systèmes et autres	77,0
- Mesures des départs volontaires 1996-1997 et mesures gouvernementales visant une réduction des coûts de main-d'oeuvre en 1997-1998	(602,7)
- Autres mesures ministérielles de réduction des dépenses de rémunération et de fonctionnement	(287,5)
- Réduction des frais de services bancaires	(673,7)
	<u>(1 486,9)</u>

Programme 03 (- 2 408,1 \$)*Contrôleur des finances*

	<u>(000 \$)</u>
- Ajustement de la rémunération - conventions collectives, systèmes et autres	213,3
- Mesures des départs volontaires 1996-1997 et mesures gouvernementales visant une réduction des coûts de main-d'oeuvre en 1997-1998	(1 624,0)
- Autres mesures ministérielles de réduction des dépenses de rémunération	(259,4)
- Réduction des dépenses de services informatiques	(738,0)
	<u>(2 408,1)</u>

Programme 04 (- 74 000,0 \$)*Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite*

	<u>(000 \$)</u>
- Diminution résultant principalement de la réduction des taux d'intérêt et de l'amélioration des taux de change	(350 000,0)
- Augmentation résultant principalement de la hausse du solde du compte des régimes de retraite combinée à la hausse du taux d'intérêt sur le solde de ce compte	276 000,0
	<u>(74 000,0)</u>

Programme 05 (- 423,9 \$)*Gestion interne et soutien*

	<u>(000 \$)</u>
- Ajustement de la rémunération - conventions collectives, systèmes et autres	65,9
- Mesures des départs volontaires 1996-1997 et mesures gouvernementales visant une réduction des coûts de main-d'oeuvre en 1997-1998	(354,3)
- Réduction des dépenses de fonctionnement	(129,9)
- Réaménagement de crédits entre programmes	(5,6)
	<u>(423,9)</u>

Programme 08 (- 481,5 \$)*Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble*

	<u>(000 \$)</u>
- Ajustement de la rémunération - conventions collectives, systèmes et autres	56,5
- Mesures des départs volontaires 1996-1997 et mesures gouvernementales visant une réduction des coûts de main-d'oeuvre en 1997-1998	(579,3)
- Réaménagement de crédits entre programmes	41,3
	<u><u>(481,5)</u></u>

**RÉPARTITION DES CRÉDITS TOTAUX PAR PROGRAMMES
EXERCICE 1997-1998**

PROGRAMMES	BUDGET 1997-1998	
	(000 \$)	%
01 - Études des politiques économiques et fiscales	6 807,5	0,11
02 - Politiques et opérations financières	8 383,9	0,14
03 - Contrôleur des finances	16 082,9	0,27
04 - Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite	5 902 000,0	99,07
05 - Gestion interne et soutien	17 731,9	0,30
08 - Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble	6 601,8	0,11
CRÉDITS TOTAUX	5 957 608,0	100,00
Moins: CRÉDITS PERMANENTS	5 904 872,9	99,11
CRÉDITS À VOTER	52 735,1	0,89

**RÉPARTITION DES CRÉDITS PERMANENTS PAR PROGRAMMES
EXERCICE 1997-1998**

PROGRAMMES	BUDGET 1997-1998	
	(000 \$)	%
02 - Politiques et opérations financières	2 863,3	0,05
04 - Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite	5 902 000,0	99,95
05 - Gestion interne et soutien	9,6	---
TOTAL	5 904 872,9	100,00

**RÉPARTITION DES CRÉDITS À VOTER PAR PROGRAMMES
EXERCICE 1997-1998**

PROGRAMMES	BUDGET 1997-1998	
	(000 \$)	%
01 - Études des politiques économiques et fiscales	6 807,5	12,91
02 - Politiques et opérations financières	5 520,6	10,47
03 - Contrôleur des finances	16 082,9	30,50
05 - Gestion interne et soutien	17 722,3	33,60
08 - Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble	6 601,8	12,52
TOTAL	52 735,1	100,00

**COMPARAISON DES CRÉDITS PRÉVUS PAR PROGRAMMES
POUR 1997-1998 PAR RAPPORT AUX CRÉDITS COMPARATIFS
ET AUX DÉPENSES PROBABLES EN 1996-1997**

Programmes	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1997-1998	1996-1997	Variation	
01 - Études des politiques économiques et fiscales	6 807,5	7 089,7	(282,2)	6 899,2
02 - Politiques et opérations financières	8 383,9	9 870,8	(1 486,9)	8 855,8
03 - Contrôleur des finances	16 082,9	18 491,0	(2 408,1)	15 864,9
04 - Service de la dette directe et intérêts sur le compte des régimes de retraite	5 902 000,0	5 976 000,0	(74 000,0)	5 939 000,0
05 - Gestion interne et soutien	17 731,9	18 155,8	(423,9)	19 117,7 ¹
08 - Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble	6 601,8	7 083,3	(481,5)	6 655,2
CRÉDITS TOTAUX	5 957 608,0	6 036 690,6	(79 082,6)	5 996 392,8
(-) CRÉDITS PERMANENTS	5 904 872,9	5 979 546,6	(74 673,7)	5 942 922,1
CRÉDITS À VOTER	52 735,1	57 144,0	(4 408,9)	53 470,7

¹ Inclut une dépense de 1 451,9 \$ pour la Commission sur la fiscalité.

**COMPARAISON DES CRÉDITS VOTÉS PRÉVUS PAR SUPERCATÉGORIES
DE DÉPENSES POUR 1997-1998 PAR RAPPORT AUX CRÉDITS
COMPARATIFS ET AUX DÉPENSES PROBABLES EN 1996-1997**

Supercatégories	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1997-1998	1996-1997	Variation	1996-1997
Rémunération	38 996,2	40 586,4	(1 590,2)	39 610,3
Fonctionnement	13 537,7	13 444,3	93,4	13 714,2 ¹
Capital	130,2	3 042,8	(2 912,6)	76,2
Transfert	70,0	70,0	---	70,0
Prêts, Placements et Avances	1,0	0,5	0,5	----
TOTAL	52 735,1	57 144,0	(4 408,9)	53 470,7

¹ Inclut une dépense de 722,7 \$ pour la Commission sur la fiscalité

RESSOURCES HUMAINES

Commentaires généraux

L'effectif total des programmes 01, 02, 03, 05, 08 et des fonds spéciaux demeure identique à celui de 1996-1997 soit 809 E.T.C. Cette comparaison ne tient pas compte d'une réduction de 25 E.T.C. par la mesure des départs assistés en 1996-1997.

De l'effectif total:

123 sont alloués au programme 01, soit 15,20 %
 131 sont alloués au programme 02, soit 16,19 %
 298 sont alloués au programme 03, soit 36,84 %
 78 sont alloués au programme 05, soit 9,64 %
 138 sont alloués au programme 08, soit 17,06 %
 41 sont alloués au fonds spéciaux, soit 5,07 %

 809

Synthèse des variations de l'effectif total

Programme 01 - Études des politiques économiques et fiscales (- 1 E.T.C.)

L'effectif total diminue de 1 E.T.C. en raison du transfert d'un poste au programme 05.

Programme 02 - Politiques et opérations financières (+ 2 E.T.C.)

L'effectif total augmente de 2 E.T.C. ce qui représente une hausse de 2%. Cette augmentation résulte du transfert de deux postes en provenance du programme 05.

Programme 03 - Contrôleur des finances (- 1 E.T.C.)

L'effectif total est réduit de 1 E.T.C. Cette réduction est le résultat du transfert d'un poste au programme 05.

Programme 05 - Gestion interne et soutien (- 2 E.T.C.)

L'effectif total est réduit de 2 E.T.C. ce qui représente une baisse de 2,5%. Cette diminution est le résultat net des transferts de postes suivants:

- 1 poste transféré du programme 01 (+ 1 E.T.C.);
- 2 postes transférés au programme 02 (- 2 E.T.C.);
- 1 poste transféré du programme 03 (+ 1 E.T.C.);
- 1 poste transféré au programme 08 (- 1 E.T.C.);
- 1 poste transféré au Fonds de financement (- 1 E.T.C.)

Programme 08 - Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble
(+ 1 E.T.C.)

L'effectif total augmente de 1 E.T.C. en raison du transfert d'un poste en provenance du programme 05.

Fonds spéciaux - (+ 1 E.T.C.)

L'effectif total du Fonds de financement augmente de 1 E.T.C. en raison du transfert d'un poste en provenance du programme 05.

L'effectif total du Fonds du Bureau de la statistique du Québec demeure identique à celui de 1996-1997.

**COMPARAISON DE L'EFFECTIF PRÉVU PAR PROGRAMMES ET
FONDS SPÉCIAUX POUR 1997-1998 PAR RAPPORT À L'EFFECTIF
COMPARATIF AUTORISÉ EN 1996-1997**

Programmes/ Fonds spéciaux	1997-1998		1996-1997		Variation (E. T. C.)	
	Régulier	Total	Régulier	Total	Régulier	Total
01 - Études des politiques économiques et fiscales	123	123	124	124	(1)	(1)
02 - Politiques et opérations financières	131	131	129	129	2	2
03 - Contrôleur des finances	298	298	299	299	(1)	(1)
05 - Gestion interne et soutien	78	78	80	80	(2)	(2)
08 - Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble	138	138	137	137	1	1
TOTAL PROGRAMMES	768	768	769	769	(1)	(1)
Fonds de financement	16	16	15	15	1	1
Fonds du Bureau de la statistique du Québec	11	25	11	25	--	--
TOTAL FONDS SPÉCIAUX	27	41	26	40	1	1
GRAND TOTAL	795	809	795	809	--	--

**PLAN DE L'EFFECTIF PRÉVU POUR 1997-1998
PAR ÉLÉMENTS DE PROGRAMME ET FONDS SPÉCIAUX**

Programmes/ Éléments/ Fonds spéciaux	Réguliers						Total E.T.C.
	Cadres	Cadres intermé- diaires	Profes- sionnels	Autres	Personnel des fonds spéciaux	Total réguliers	
01-01 Politiques fiscales	12	--	65	11	--	88	88
01-02 Recherche économique	6	--	22	7	--	35	35
02-01 Politiques et opérations financières	15	1	52	63	--	131	131
03-01 Comptabilité gouverne- mentale et gestion interne	8	--	48	44	--	100	100
03-02 Systèmes d'information	4	3	51	43	--	101	101
03-03 Contrôle et vérification	7	--	75	15	--	97	97
05-01 Gestion interne et soutien	9	5	19	45	--	78	78
08-01 Statistiques, prévisions socio-économiques et recherches d'ensemble	10	1	58	69	--	138	138
TOTAL PROGRAMMES	71	10	390	297	--	768	768
Fonds de financement	--	--	--	--	16	16	16
Fonds du Bureau de la statistique du Québec	--	--	--	--	11	11	25
TOTAL FONDS SPÉCIAUX	--	--	--	--	27	27	41
GRAND TOTAL	71	10	390	297	27	795	809

PROGRAMME 01

ÉTUDES DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

PROGRAMME 01 - ÉTUDES DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET FISCALES

Objectif du programme

Ce programme vise à conseiller le Gouvernement en matière de politiques financières, économiques et fiscales ainsi que de relations financières avec le gouvernement fédéral.

Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par éléments

Éléments	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$) 1996-1997
	1997-1998	1996-1997	Variation	
01 - Politiques fiscales	4 805,3	4 969,8	(164,5)	4 853,2
02 - Recherche économique	2 002,2	2 119,9	(117,7)	2 046,0
TOTAL	6 807,5	7 089,7	(282,2)	6 899,2

Élément 01 - Politiques fiscales

Activités de l'élément

Conseiller le Gouvernement en matière de politiques fiscale et budgétaire et préparer le Discours sur le budget. Évaluer l'impact et la dynamique des programmes de transferts du gouvernement fédéral au Québec.

Structure de l'élément

Les unités administratives qui composent cet élément de programme sont les suivantes:

- Direction générale des politiques fiscales et des prévisions des revenus autonomes
 - Direction de la fiscalité
 - Direction de l'analyse des politiques de taxation
 - Direction de l'analyse de la prévision des revenus autonomes
- Direction générale des politiques intergouvernementales et budgétaires
 - Direction de l'analyse des politiques fédérales-provinciales
 - Direction de l'analyse budgétaire et des prévisions financières
- Direction générale de la planification, de la tarification, de la fiscalité locale et des politiques autochtones
 - Direction de la fiscalité locale et des politiques autochtones

**Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et
des dépenses probables 1996-1997 par supercatégories de dépenses**

Supercatégories	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$) 1996-1997
	1997-1998	1996-1997	Variation	
Rémunération	4 694,6	4 851,6	(157,0)	4 735,0
Fonctionnement	110,7	118,2	(7,5)	118,2
TOTAL	4 805,3	4 969,8	(164,5)	4 853,2

Explications des variations budgétaires

La diminution de 164,5 \$ entre les crédits 1997-1998 et les crédits 1996-1997 s'explique par les facteurs suivants:

	\$
<u>Supercatégorie "Rémunération": (- 157,0 \$)</u>	
- Ajustement de la rémunération - conventions collectives, systèmes et autres	117,6
- Transfert de 1 E.T.C. et des crédits afférents en provenance de l'élément 02	51,9
- Transfert de 1 E.T.C. et des crédits afférents au programme 05 ..	(35,7)
- Mesures gouvernementales visant une réduction des coûts de main-d'oeuvre en 1997-1998	(290,8)
	<u>(157,0)</u>

Supercatégorie "Fonctionnement": (- 7,5 \$)

- Transfert de crédits à la supercatégorie "Fonctionnement" de l'élément 02	(7,5)
	<u>(7,5)</u>

Élément 02 - Recherche économique

Activités de l'élément

Conseiller le Gouvernement en matière de politiques économiques afin de corriger les problèmes structurels de l'économie et d'accroître le potentiel de croissance économique du Québec. Suivre et analyser l'évolution de la situation économique.

Structure de l'élément

Les unités administratives qui composent cet élément de programme sont les suivantes:

- Direction générale de l'analyse, des prévisions et politiques macro-économiques
 - Direction de la conjoncture internationale et financière
 - Direction de la conjoncture québécoise et canadienne
- Direction générale du développement et du suivi des politiques économiques

Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par supercatégories de dépenses

Supercatégories	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1997-1998	1996-1997	Variation	
Rémunération	1 838,7	1 963,9	(125,2)	1 890,0
Fonctionnement	163,5	156,0	7,5	156,0
TOTAL	2 002,2	2 119,9	(117,7)	2 046,0

Explications des variations budgétaires

La diminution de 117,7 \$ entre les crédits 1997-1998 et les crédits 1996-1997 s'explique par les facteurs suivants:

	\$
<u>Supercatégorie "Rémunération": (- 125,2 \$)</u>	
- Ajustement de la rémunération - conventions collectives, systèmes et transfert de postes	34,2
- Transfert de 1 E.T.C. et des crédits afférents à l'élément 01	(51,9)
- Mesures gouvernementales visant une réduction des coûts de main-d'oeuvre en 1997-1998	(107,5)
	<u>(125,2)</u>
<u>Supercatégorie "Fonctionnement": (+ 7,5 \$)</u>	
- Transfert de crédits en provenance de la supercatégorie "Fonctionnement" de l'élément 01	7,5
	<u>7,5</u>

PROGRAMME 02
POLITIQUES ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

PROGRAMME 02 - POLITIQUES ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Objectif du programme

Ce programme vise l'élaboration des politiques financières et la réalisation des opérations reliées à l'administration du Fonds consolidé du revenu et à la gestion de la dette du Gouvernement.

Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par éléments

Éléments	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1997-1998	1996-1997	Variation	1996-1997
01 - Politiques et opérations financières	5 520,6	6 333,8	(813,2)	5 672,5
02 - Frais de services bancaires	2 863,3	3 537,0	(673,7)	3 183,3
TOTAL	8 383,9	9 870,8	(1 486,9)	8 855,8

Élément 01 - Politiques et opérations financières

Activités de l'élément

Élaborer le plan de financement du Gouvernement et du secteur public tout en minimisant les coûts et les risques de la dette. Conseiller le Gouvernement à l'égard des responsabilités du ministre des Finances à titre d'actionnaire dans les sociétés d'État. Effectuer la gestion des opérations de financement et de trésorerie.

Structure de l'élément

Les unités administratives qui composent cet élément de programme sont les suivantes:

- Direction générale de la gestion de l'encaisse et de la dette publique
 - Direction de la gestion de l'encaisse
 - Direction de la gestion de la dette publique
- Direction générale des politiques financières et comptables
 - Direction de l'organisation financière
 - Direction de la planification financière
 - Direction du Fonds de financement
- Direction générale des sociétés d'État
 - Direction des sociétés d'État
- Financement
 - Direction des marchés de capitaux
 - Direction des opérations de trésorerie
 - Direction de l'émission des emprunts

Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par supercatégories de dépenses

Supercatégories	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1997-1998	1996-1997	Variation	1996-1997
Rémunération	5 419,1	5 842,3	(423,2)	5 568,1
Fonctionnement	101,5	173,5	(72,0)	104,4
Capital	--	318,0	(318,0)	--
TOTAL	5 520,6	6 333,8	(813,2)	5 672,5

Explications des variations budgétaires

La diminution de 813,2 \$ entre les crédits 1997-1998 et les crédits 1996-1997 s'explique par les facteurs suivants:

	\$
<u>Supercatégorie "Rémunération": (- 423,2 \$)</u>	
- Ajustement de la rémunération - conventions collectives, systèmes et autres	77,0
- Mesures des départs volontaires 1996-1997 et mesures gouvernementales visant une réduction des coûts de main-d'oeuvre en 1997-1998	(602,7)
- Autres mesures ministérielles de réduction des dépenses	(284,2)
- Transfert de crédits en provenance de la supercatégorie "Fonctionnement"	68,7

- Réaménagement des crédits de rémunération reliés au développement des systèmes informatiques en provenance de la supercatégorie "Capital"	318,0
	<u>(423,2)</u>
Supercatégorie "Fonctionnement": (- 72,0 \$)	
- Réduction des dépenses de fonctionnement	(3,3)
- Transfert de crédits à la supercatégorie "Rémunération"	(68,7)
	<u>(72,0)</u>
Supercatégorie "Capital": (- 318,0 \$)	
- Réaménagement des crédits de capital-rémunération reliés au développement des systèmes informatiques à la supercatégorie "Rémunération"	(318,0)
	<u>(318,0)</u>

Élément 02 - Frais de services bancaires

Activités de l'élément

Crédits requis pour assumer le coût des opérations bancaires du Gouvernement.

Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par supercatégorie de dépenses

Supercatégorie	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$) 1996-1997
	1997-1998	1996-1997	Variation	
Fonctionnement *	2 863,3	3 537,0	(673,7)	3 183,3
TOTAL	2 863,3	3 537,0	(673,7)	3 183,3

* Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6

Explications des variations budgétaires

Cette réduction de 673,7 \$ des frais de services bancaires résulte de la mise en place de diverses mesures administratives dont le dépôt direct aux banques et institutions financières des chèques des bénéficiaires de l'aide sociale et le paiement pour les remises des mandataires effectuées aux comptoirs des institutions financières.

PROGRAMME 03
CONTRÔLEUR DES FINANCES

PROGRAMME 03 - CONTRÔLEUR DES FINANCES

Objectif du programme

Ce programme vise à permettre au contrôleur des finances de fournir aux ministères et organismes les services de comptabilité, de développer et d'exploiter le système de comptabilité gouvernementale, de vérifier la régularité et la conformité des opérations financières aux lois, règlements, politiques et directives et de préparer les rapports financiers et les comptes publics.

Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par éléments

Éléments	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1997-1998	1996-1997	Variation	1996-1997
01 - Comptabilité gouvernementale et gestion interne	4 442,1	4 576,6	(134,5)	4 435,1
02 - Systèmes d'information	6 690,4	8 144,9	(1 454,5)	6 019,8
03 - Contrôle et vérification	4 950,4	5 769,5	(819,1)	5 410,0
TOTAL	16 082,9	18 491,0	(2 408,1)	15 864,9

Élément 01 - Comptabilité gouvernementale et gestion interne

Activités de l'élément

Tenir la comptabilité du Gouvernement. Effectuer la révision du cadre comptable en tenant compte des orientations en matière d'imputabilité et de reddition des comptes. Préparer les Comptes publics.

Structure de l'élément

Les unités administratives qui composent cet élément de programme sont les suivantes:

- Direction générale de la comptabilité gouvernementale
 - Direction de la normalisation et recherche en comptabilité
 - Direction des rapports financiers et comptes publics
 - Direction de l'analyse de la mission gouvernementale et de la dette
 - Direction de l'analyse des autres missions
 - Direction des ententes fédérales-provinciales

**Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et
des dépenses probables 1996-1997 par supercatégories de dépenses**

Supercatégories	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$) 1996-1997
	1997-1998	1996-1997	Variation	
Rémunération	4 392,0	4 526,5	(134,5)	4 385,0
Fonctionnement	50,1	50,1	--	50,1
Capital	--	--	--	--
TOTAL	4 442,1	4 576,6	(134,5)	4 435,1

Explications des variations budgétaires

La diminution de 134,5 \$ entre les crédits 1997-1998 et les crédits 1996-1997 s'explique par les facteurs suivants:

	\$
Supercatégorie "Rémunération": (- 134,5 \$)	
- Ajustement de la rémunération - conventions collectives, systèmes et autres	63,9
- Transfert de 5 E.T.C. et des crédits afférents en provenance de l'élément 02	217,3
- Transfert de 5 E.T.C. et des crédits afférents en provenance de l'élément 03	169,5
- Mesures des départs volontaires 1996-1997 et mesures gouvernementales visant une réduction des coûts de main-d'oeuvre en 1997-1998	(547,2)
- Autres mesures de réduction des dépenses résultant de la création d'un fonds spécial pour des services de comptabilité rendus à certains fonds spéciaux et organismes extra-budgétaires	(38,0)
	<u>(134,5)</u>

Élément 02 - Systèmes d'information

Activités de l'élément

Opérer le système informatique de gestion budgétaire et comptable du Gouvernement afin de rendre disponibles les informations financières et budgétaires aux ministères et organismes.

Structure de l'élément

Les unités administratives qui composent cet élément de programme sont les suivantes:

- Direction générale des systèmes d'information
 - Direction de la technologie et des bases de données
 - Direction de l'exploitation
 - Services du développement I et II
- Direction du pilotage des systèmes et bureautique

**Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et
des dépenses probables 1996-1997 par supercatégories de dépenses**

Supercatégories	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$) 1996-1997
	1997-1998	1996-1997	Variation	
Rémunération	4 445,6	3 480,7	964,9	3 601,4
Fonctionnement	2 244,8	2 583,4	(338,6)	2 418,4
Capital	--	2 080,8	(2 080,8)	--
TOTAL	6 690,4	8 144,9	(1 454,5)	6 019,8

Explications des variations budgétaires

La diminution de 1 454,5 \$ entre les crédits 1997-1998 et les crédits 1996-1997 s'explique par les facteurs suivants:

	\$
<u>Supercatégorie "Rémunération": (+ 964,9 \$)</u>	
- Ajustement de la rémunération - conventions collectives, systèmes et autres	64,8
- Transfert de 5 E.T.C. et des crédits afférents à l'élément 01	(217,3)
- Mesures des départs volontaires 1996-1997 et mesures gouvernementales visant une réduction des coûts de main-d'oeuvre en 1997-1998	(482,0)
- Autres mesures de réduction des dépenses résultant de la création d'un fonds spécial pour des services de comptabilité rendus à certains fonds spéciaux et organismes extra-budgétaires	(82,0)
- Réaménagement des crédits de rémunération reliés au développement des systèmes informatiques en provenance de la supercatégorie "Capital"	1 681,4
	<hr style="border-top: 1px solid black;"/>
	964,9
	<hr style="border-top: 3px double black;"/>
<u>Supercatégorie "Fonctionnement": (- 338,6 \$)</u>	
- Rationalisation des coûts des services informatiques:	
- réduction de 300,0 \$ des services de traitement informatique rendus par le Fonds des services informatiques;	
- réduction de 300,0 \$ des services de traitement informatique en regard de la comptabilisation du service de la dette;	
- réduction de 138,0 \$ résultant de diverses autres mesures de rationalisation des dépenses	(738,0)
- Réaménagement des crédits de fonctionnement reliés au développement des systèmes informatiques en provenance de la supercatégorie "Capital"	399,4
	<hr style="border-top: 1px solid black;"/>
	(338,6)
	<hr style="border-top: 3px double black;"/>
<u>Supercatégorie "Capital": (- 2 080,8 \$)</u>	
- Réaménagement des crédits de capital-rémunération reliés au développement des systèmes informatiques à la supercatégorie "Rémunération"	(1 681,4)
- Réaménagement des crédits de capital-fonctionnement reliés au développement des systèmes informatiques à la supercatégorie "Fonctionnement"	(399,4)
	<hr style="border-top: 1px solid black;"/>
	(2 080,8)
	<hr style="border-top: 3px double black;"/>

Élément 03 - Contrôle et vérification

Activités de l'élément

Procéder à la vérification des opérations budgétaires et comptables des ministères et organismes afin de s'assurer du respect des lois et règlements.

Structure de l'élément

Les unités administratives qui composent cet élément de programme sont les suivantes:

- Direction générale du contrôle et de la vérification
 - Direction de la mission sociale
 - Direction de la mission économique
 - Direction de la mission gouvernementale
 - Direction de la mission éducative et culturelle
- Direction du contrôle des systèmes en développement et centraux
- Direction des mandats spéciaux

**Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et
des dépenses probables 1996-1997 par supercatégories de dépenses**

Supercatégories	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$) 1996-1997
	1997-1998	1996-1997	Variation	
Rémunération	4 706,6	5 525,7	(819,1)	5 166,2
Fonctionnement	243,8	243,8	--	243,8
TOTAL	4 950,4	5 769,5	(819,1)	5 410,0

Explications des variations budgétaires

La diminution de 819,1 \$ entre les crédits 1997-1998 et les crédits 1996-1997 s'explique par les facteurs suivants:

	\$
<u>Supercatégorie "Rémunération": (- 819,1 \$)</u>	
- Ajustement de la rémunération - conventions collectives, systèmes et autres	84,6
- Mesures des départs volontaires 1996-1997 et mesures gouvernementales visant une réduction des coûts de main-d'oeuvre en 1997-1998	(594,8)
- Transfert de 5 E.T.C. et des crédits afférents à l'élément 01	(169,5)
- Autres mesures ministérielles de réduction des dépenses	(139,4)
	<u>(819,1)</u>

PROGRAMME 04

**SERVICE DE LA DETTE DIRECTE ET INTÉRÊTS
SUR LE COMPTE DES RÉGIMES DE RETRAITE**

**PROGRAMME 04 - SERVICE DE LA DETTE DIRECTE ET INTÉRÊTS
SUR LE COMPTE DES RÉGIMES DE RETRAITE**

Objectif du programme

Ce programme vise à pourvoir au paiement des intérêts sur la dette directe et le compte des régimes de retraite.

**Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et
des dépenses probables 1996-1997 par éléments**

Éléments	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1997-1998	1996-1997	Variation	1996-1997
01 - Service de la dette directe - Permanents ⁽¹⁾	3 789 000,0	4 139 000,0	(350 000,0)	4 019 000,0
02 - Intérêts sur le compte des régimes de retraite - Permanents ⁽²⁾	2 113 000,0	1 837 000,0	276 000,0	1 920 000,0
TOTAL	5 902 000,0	5 976 000,00	(74 000,0)	5 939 000,0

⁽¹⁾ Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.

⁽²⁾ Les crédits permanents réfèrent aux lois suivantes : Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, L.R.Q., c. R-12, Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, L.R.Q., c. R-9.1, Loi sur le régime de retraite des enseignants, L.R.Q., c. R-11, Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. R-10, Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, L.R.Q., c. C-52.1, Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, L.R.Q., c. R-9.2, Loi sur les tribunaux judiciaires, L.R.Q., c. T-16, Loi de police, L.R.Q., c. P-13.

Élément 01 - Service de la dette directe

Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par supercatégories de dépenses

Supercatégorie	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$) 1996-1997
	1997-1998	1996-1997	Variation	
Service de la dette - Permanents ⁽³⁾	3 789 000,0	4 139 000,0	(350 000,0)	4 019 000,0
TOTAL	3 789 000,0	4 139 000,0	(350 000,0)	4 019 000,0

⁽³⁾ Loi sur l'administration financière, L.R.Q., c. A-6.

Explications des variations budgétaires

Cette variation de 350 000,0 \$ résulte principalement de la diminution des taux d'intérêt et de l'amélioration des taux de change qui annulent l'impact de la hausse de l'encours de la dette du gouvernement.

Élément 02 - Intérêts sur le compte des régimes de retraite

Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par supercatégorie de dépenses

Supercatégorie	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$) 1996-1997
	1997-1998	1996-1997	Variation	
Service de la dette - Permanents ⁽⁴⁾	2 113 000,0	1 837 000,0	276 000,0	1 920 000,0
TOTAL	2 113 000,0	1 837 000,0	276 000,0	1 920 000,0

⁽⁴⁾ Les crédits permanents réfèrent aux lois suivantes: Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, L.R.Q., c. R-12, Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, L.R.Q., c. R-9.1, Loi sur le régime de retraite des enseignants, L.R.Q., c. R-11, Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. R-10, Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, L.R.Q., c. C-52.1, Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, L.R.Q., c. R-9.2, Loi sur les tribunaux judiciaires, L.R.Q., c. T-16, Loi de police, L.R.Q., c. P-13.

Explications des variations budgétaires.

L'augmentation de 276 000,0 \$ des crédits prévus au titre de l'intérêt s'explique principalement par l'augmentation du solde du compte des régimes de retraite combinée à la hausse du taux d'intérêt sur le solde de ce compte.

PROGRAMME 05
GESTION INTERNE ET SOUTIEN

PROGRAMME 05 - GESTION INTERNE ET SOUTIEN

Objectif du programme

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du Ministère.

Structure du programme

Les unités administratives qui composent ce programme sont les suivantes :

- Direction générale de l'administration
 - Direction du personnel
 - Direction des ressources financières
 - Direction des communications
 - Direction de l'informatique
 - Direction des ressources matérielles
- Direction des politiques—institutions financières
- Direction des affaires juridiques
- Cabinet du sous-ministre
- Cabinet du Ministre

Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et des dépenses probables 1996-1997 par supercatégories et catégorie de dépenses

Supercatégories et catégorie	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$)
	1997-1998	1996-1997	Variation	1996-1997
Rémunération	7 654,3	8 323,9	(669,6)	8 271,4
Fonctionnement				
Votés	9 866,8	9 456,8	410,0	9 961,3 ²
Permanents ¹	9,6	9,6	---	738,8 ³
Capital	130,2	295,0	(164,8)	76,2
Transfert				
Support	70,0	70,0	---	70,0
Prêts, Placements et Avances	1,0	0,5	0,5	---
TOTAL	17 731,9	18 155,8	(423,9)	19 117,7

¹ Loi sur l'exécutif, L.R.Q., c. E-18

² Inclut une dépense de 722,7 \$ pour la Commission sur la fiscalité

³ Inclut une dépense de 729,2 \$ pour la Commission sur la fiscalité

Explications des variations budgétaires

La diminution de 423,9 \$ entre les crédits 1997-1998 et les crédits 1996-1997 s'explique par les facteurs suivants:

	\$
- Ajustement de la rémunération - conventions collectives, systèmes et autres	65,9
- Transfert de 1 E.T.C. et des crédits afférents en provenance du programme 01-01	35,7
- Transfert de 1 E.T.C. et des crédits afférents au programme 08-01	(41,3)
- Mesures des départs volontaires 1996-1997 et mesures gouvernementales visant une réduction des coûts de main-d'oeuvre en 1997-1998	(354,3)
- Autres mesures ministérielles de réduction des dépenses	(129,9)
	<u>(423,9)</u>

PROGRAMME 08

**STATISTIQUES, PRÉVISIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES
ET RECHERCHES D'ENSEMBLE**

**PROGRAMME 08 - STATISTIQUES, PRÉVISIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES
ET RECHERCHES D'ENSEMBLE**

Objectif du programme

Ce programme vise à assurer l'analyse et la prévision des variables socio-économiques décrivant l'évolution et la structure de l'économie québécoise ainsi que la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion d'informations statistiques sur le Québec.

Structure du programme

Les unités administratives qui composent ce programme sont les suivantes:

- Direction générale des statistiques et de l'informatique
 - Direction des statistiques sur les industries
 - Direction des comptes économiques
 - Direction de l'informatique
- Direction générale des statistiques et des enquêtes
 - Direction de la méthodologie
 - Direction de la gestion des enquêtes
 - Direction des statistiques socio-démographiques
 - Direction de la géostatistique et de l'information

**Tableau comparatif des crédits 1997-1998, 1996-1997 et
des dépenses probables 1996-1997 par supercatégories de dépenses**

Supercatégories	Crédits (000 \$)			Dépenses probables (000 \$) 1996-1997
	1997-1998	1996-1997	Variation	
Rémunération	5 845,3	6 071,8	(226,5)	5 993,2
Fonctionnement	756,5	662,5	94,0	662,0
Capital	--	349,0	(349,0)	--
TOTAL	6 601,8	7 083,3	(481,5)	6 655,2

Explications des variations budgétaires

La diminution de 481,5 \$ entre les crédits 1997-1998 et les crédits 1996-1997 s'explique par les facteurs suivants:

	\$
<u>Supercatégorie "Rémunération": (- 226,5 \$)</u>	
- Ajustement de la rémunération - conventions collectives, systèmes et autres	56,5
- Mesures des départs volontaires 1996-1997 et mesures gouvernementales visant une réduction des coûts de main-d'oeuvre en 1997-1998	(579,3)
- Transfert d'un E.T.C. et des crédits afférents en provenance du programme 05-01	41,3
- Réaménagement des crédits de rémunération reliés au développement des systèmes informatiques en provenance de la supercatégorie "Capital"	255,0
	<u>(226,5)</u>
 <u>Supercatégorie "Fonctionnement": (+ 94,0 \$)</u>	
- Réaménagement des crédits de fonctionnement reliés au développement des systèmes informatiques en provenance de la supercatégorie "Capital"	94,0
	<u>94,0</u>
 <u>Supercatégorie "Capital": (- 349,0 \$)</u>	
- Réaménagement des crédits de capital-rémunération reliés au développement des systèmes informatiques à la supercatégorie "Rémunération"	(255,0)
- Réaménagement des crédits de capital-fonctionnement reliés au développement des systèmes informatiques à la supercatégorie "Fonctionnement"	(94,0)
	<u>(349,0)</u>

LES FONDS SPÉCIAUX

FONDS DE FINANCEMENT

Le Fonds de financement, constitué par la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6), permet, à même les sommes empruntées à cette fin par le Gouvernement, d'effectuer des prêts à des organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux, à des entreprises du Gouvernement, à d'autres organismes déterminés par le Gouvernement et à des fonds spéciaux.

Aucun crédit n'est requis puisque ce fonds est alimenté par les contributions des organismes clients.

**Tableau comparatif sur les opérations du fonds spécial:
prévisions 1997-1998 et probables 1996-1997**

Données financières	Opérations (000 \$)		Variations (000 \$)
	Prévisions 1997-1998	Probables 1996-1997	Prév. 1997-1998 vs prob. 1996-1997
Dépenses prévues	566 971,6	524 964,7	42 006,9
Revenus totaux	(567 445,3)	(528 786,4)	(38 658,9)
Surplus (perte) attribué(e)	473,7	3 821,7	(3 348,0)
CRÉDITS	---	---	---

FONDS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le Fonds des technologies de l'information du Ministère des Finances, constitué en vertu du décret 1540-96 du 11 décembre 1996, permet le financement de la totalité des dépenses engagées par le ministère dans le cadre des projets d'investissement en technologies de l'information et des travaux de mise à niveau des actifs informationnels. Ces investissements ou travaux se caractérisant par une durée limitée et apportant des avantages futurs découlant notamment d'une augmentation de la productivité, d'une réduction des coûts ou d'une combinaison de ces éléments.

Aucun crédit n'est requis puisque ce fonds est alimenté par les contributions des programmes budgétaires clients.

**Tableau comparatif sur les opérations du fonds spécial:
prévisions 1997-1998 et probables 1996-1997**

Données financières	Opérations (000 \$)		Variations (000 \$)
	Prévisions 1997-1998	Probables 1996-1997	Prév. 1997-1998 vs prob. 1996-1997
Dépenses prévues	267,9	10,5	257,4
Revenus totaux	(267,9)	(10,5)	(257,4)
Surplus (perte) attribué(e)	---	---	---
CRÉDITS	---	---	---

FONDS DU BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Le Fonds du Bureau de la statistique du Québec, constitué par la Loi sur le Bureau de la statistique du Québec (L.R.Q., c. B-6), a pour objet le financement des services statistiques fournis par le ministère des Finances aux ministères et aux organismes du Gouvernement ainsi qu'à des clientèles externes au Gouvernement.

Aucun crédit n'est requis puisque ce fonds est alimenté par les contributions des organismes clients.

**Tableau comparatif sur les opérations du fonds spécial:
prévisions 1997-1998 et probables 1996-1997**

Données financières	Opérations (000 \$)		Variations (000 \$)
	Prévisions 1997-1998	Probables 1996-1997	Prév. 1997-1998 vs prob. 1996-1997
Dépenses prévues	1 456,0	1 421,5	34,5
Revenus totaux	(1 651,0)	(1 327,5)	(323,5)
Surplus (perte) attribué(e)	195,0	(94,0)	289,0
CRÉDITS	---	---	---